

INSCRIPTION DANSE ORIENTALE 2024/2025



INFORMATIONS DE L'ÉLÈVE :

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Ville et code postal : Téléphone :

E-mail :

Avez-vous déjà pratiqué des danses ? Si oui, lesquelles et combien d'années ?

.....

Comment avez-vous connu nos cours :

JE M'INSCRIS AU COURS DE :

CHAUVIGNY - BALLET TIME
<input type="checkbox"/> Niveau 1-2 Mardi de 18h45 à 20h
CHAUVIGNY - TOP FORME
<input type="checkbox"/> Niveau 2-3 Mardi de 20h30 à 22h
POITIERS - ALIÉNOR D'AQUITAINE
<input type="checkbox"/> Niveau 3 Mercredi de 18h à 19h30
POITIERS - ALIÉNOR D'AQUITAINE
<input type="checkbox"/> Niveau 1 Mercredi de 19h30 à 20h45
POITIERS - LIGUE ENSEIGNEMENT
<input type="checkbox"/> Niveau 2-3 Jeudi de 20h15 à 21h45
POITIERS - LA BLAISERIE
<input type="checkbox"/> Atelier Chorégraphique 16 cours / À partir de Niveau 3 / Vendredi de 20h00 à 21h15 (ou 21h30)

TARIFS : (paiement possible jusqu'en 10 fois ; tarif **réduit** pour : demandeurs d'emploi / étudiants / élèves de la même famille / cours combiné avec le Centre d'Animation des Couronneries) :

ADHÉSION ANNUELLE : 15€

Cours Niveau 1 de 1h15 :

Plein : 220 €

Réduit : 190€

Cours de 1h30 :

Plein : 235 €

Réduit : 205€

Atelier Chorégraphique :
200€, ou 160€ si complément d'un autre cours

2 Cours avec l'Association :

Plein : 380€ l'année

Réduit : 320€ l'année

CONDITIONS D'INSCRIPTION ET PAIEMENT :

Le règlement annuel sera accompagné de l'adhésion de **15€ pour valider l'inscription** (par chèque à l'ordre de FARAH ORIENTAL, virement ou espèces).

Il peut s'effectuer en **une fois, quatre fois** (chèques encaissés début octobre, décembre, février et avril), ou **dix fois** (encaissés chaque début de mois). Tout paiement en plusieurs fois doit comporter la totalité des chèques (quatre ou dix) avec le montant correspondant dès l'inscription.

L'engagement est pour l'année complète (sauf cas de force majeure : déménagement, arrêt de longue durée...).

Droit à l'image :

Dans le cadre des activités de l'association, des photos et vidéos peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos actions. Nous sollicitons votre autorisation en cas de diffusion d'images.

Règles de bon fonctionnement dans les cours :

Inscription et cotisations

L'inscription sera considérée comme définitive dès lors que la fiche d'inscription aura été remplie et signée, que le règlement aura été effectué et qu'un nombre suffisant d'élèves sera inscrit pour le créneau souhaité.

Toute inscription engage au paiement d'une adhésion annuelle et au paiement de la cotisation en fonction du cours choisi. Les règlements s'effectuent dès l'inscription, avant le début des cours ou au plus tard au premier cours.

Tout règlement versé sera encaissé et ne pourra être remboursé, sauf cas de force majeure (maladie, grossesse, déménagement hors département, avec justificatif ou certificat). En général, les cours sont assurés toutes les semaines hors vacances scolaires et jours fériés. En cas d'absence d'un professeur, l'association peut annuler ou reporter le cours.

En cas de confinement et/ou interdiction d'accès des espaces publics les cours seront maintenus et assurés en ligne.

Assurance

L'association a souscrit une assurance Responsabilité Civile Vie Associative qui couvre les dommages qu'un membre pourrait occasionner à autrui. Si l'adhérent se blesse seul, il ne sera pas indemnisé sauf s'il a souscrit une assurance personnelle.

Discipline / Ponctualité / Assiduité

Pour le respect de chacun il est demandé d'être ponctuel et d'arriver en avance afin de ne pas perturber les cours.

Afin d'acquérir les notions nécessaires pour évoluer et progresser, il est demandé aux adhérents d'être le plus assidu possible.

L'association se réserve le droit d'exclure définitivement un adhérent pour manque de discipline et de non-respect envers son professeur ou des autres adhérents. Pour ne pas perturber les cours et en raison des mesures de prévention, les parents ou autres personnes accompagnatrices ne pourront assister au cours.

Vols d'objets et effets personnels

L'association ne peut être tenue responsable de tout vol d'affaires personnelles et/ou objets de valeur qui peut avoir lieu dans les locaux, il est vivement recommandé aux adhérents de faire preuve de vigilance.

Gala de fin d'année / Manifestations

Le spectacle de fin d'année, s'il est le résultat de l'année de travail, n'est nullement obligatoire. En effet, faute de bénévoles ou toute autre raison (absence des professeurs, problèmes techniques...) l'organisation de cette manifestation peut être annulée. Néanmoins, l'association met tout en œuvre pour en organiser un chaque année. La participation éventuelle est soumise à la professeure et bien sûr dépend de l'assiduité au cours de l'année. Le choix des costumes est discuté de manière au sein de chaque groupe et la décision finale revient à la professeure si besoin.

J'accepte les conditions d'inscription et j'autorise l'association à utiliser mon image dans le but de promotion de ses activités pour l'année 2024/2025.

Fait à _____, le ___ / ___ / 20____.

Mention « Lu et approuvé » et Signature :

« A noter !! Retrouvez le groupe privé Facebook dédié aux élèves > [Élèves Danse Farah Oriental](#) pour les informations complémentaires et vidéos de cours (accès privé uniquement) »

Le site www.farahoriental.com est disponible !!

Association FARAH ORIENTAL

72 Rue des Joncs - 86000 POITIERS

06 79 87 62 00 / 06 75 29 07 55

farah.oriental@gmail.com

Instagram, Facebook: [@farahoriental](#)